



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°07-130918 : Budget Principal de la Ville /
Versement d'une avance complémentaire au budget
annexe du lotissement communal de la Petite Plaine

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le 07 juin 2018 et que le nombre de
membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de :
18

Absent (s) : 08

Procuration (s) : 03

Total des votes : 20

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement
délibérer

LE MAIRE

Marc Luc BOYER



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU TREIZE SEPTEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le TREIZE SEPTEMBRE à
seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine
des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le
Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances
sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Laurence
FELICIDALI 2^{me} adjointe - Gervile LAN YAN
SHUN 3^{me} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS
4^{me} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{me} adjointe - Yves
PLANTE 6^{me} adjoint - Emmanuelle GONTHIER
7^{me} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{me} adjoint -
Victorin LEGER conseiller municipal - André
GONTHIER conseiller municipal - René
HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie
VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT
conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART
conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX
conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE
conseillère municipale - Alette ROLLAND
conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller
municipal.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller
municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal -
Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc
SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle
DELATRE conseillère municipale - Toussaint
GRONDIN conseiller municipal - Mélissa
MOGALIA conseillère municipale - Sabine
IGOUBE conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE
dit PARNY 1^{er} adjoint à Gervile LAN YAN SHUN
3^{me} adjoint - Ghislaine DORO conseillère municipale
à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{me} adjointe - Éric
BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET
conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180913-DCM07-130918-
DE
Date de télétransmission : 18/09/2018
Date de réception préfecture : 18/09/2018

Affaire n° 07-130918 :
**Budget Principal de la Ville / Versement d'une avance complémentaire au budget annexe du
lotissement communal de la Petite Plaine**

Il est proposé que le budget principal de la Ville verse une avance de 42 010 € au budget annexe Lotissement communal de la Petite Plaine.

Cette avance permettra au budget annexe Lotissement de la Petite Plaine de régulariser les écritures comptables de stock de l'exercice 2017 pour un montant de 42 010 €.

Pour rappel, le compte administratif 2017 du budget annexe du lotissement de la Petite Plaine au niveau de la section d'investissement avait constaté un déficit de 42 010 €.

Même si les crédits nécessaires avaient été budgétés au niveau du budget principal de la Ville et du budget annexe du lotissement pour l'exercice 2017, l'écriture d'équilibre n'a pas pu être validée par le Trésor Public en l'absence d'une délibération du Conseil Municipal autorisant l'avance du budget principal au budget annexe du lotissement.

La présente délibération autorisant cette avance du budget principal au budget annexe a pour objet de régulariser cette écriture comptable se stocks.

Il est précisé que cette avance sera remboursée au Budget principal de la Ville en fonction des ventes de terrains réalisées par le budget annexe Lotissement de la Petite Plaine.

Cette avance complémentaire est effectuée par débit du compte 276348 « Autres créances immobilisées » prévue au BS 2018 du budget de la Ville et crédit du compte 168748 « Autres emprunts » du budget Lotissement de la Petite Plaine.

Cette recette complémentaire pour le budget annexe du lotissement fait l'objet d'une décision modificative du budget annexe 2018 du budget annexe du lotissement.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 19 voix pour, 1 abstention (ROLLAND Alette conseillère municipale) et 1 élu absent au moment du vote (ROBERT Jean Noël conseiller municipal) :

- VALIDE le versement de cette avance d'un montant de 42 010 € au budget annexe du lotissement.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc Luc BOYER



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180913-DCM07-130918-
DE
Date de télétransmission : 18/09/2018
Date de réception préfecture : 18/09/2018